CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la feuille seulement.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en anglais et en français. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par intervalle seront aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour les côtes.

Pour Harrisonburg et Monroe, Ouachita et tous les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur fin marcheur **ROMEO**, capitaine J. P. Manning, partira pour les endroits ci-dessus, Mercredi 7 courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis à vis la rue du Canal, ou à
KIMBALL & POMROY,
5 dec No. 6, Front Levée.

Paquebot de St. Martinsville, Attakapas et Plaquemines—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Delahoussaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinsville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinsville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin En retournant il quittera Plaquemines pour St. Martinsville, Nlle. Ibérie et Franklin tous les jeudis à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à
GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

N. B Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur COLUMBIA et COMMERCE, attendu que le VETERAN, attendra les passagers qui viendront par ces bateaux. sept

A VENDRE

Le bateau à vapeur CHAMPION, dans le meilleur état possible est offert en vente. Ce bateau est si bien connu par sa marche supérieure qu'il est inutile d'en rer dans d'autres détails; il a été construit dans l'Est, et a une machine à basse pression, il est doublé et chevillé en cuivre. S'adresser à Messrs. J. W. Zacharie & co, ou à la pension de madame Keen, rue Poydras, à
GEO. JOHNSON,
qui offre à vendre, 100 barils de Harengs de Potomac en bon ordre. 3 dec—☞

Pour les ports des E.-Unis.

Pour Charleston—La goëlette fine marcheuse EDWARD O'BRIEN, capit. Watts, est chargée entre ponts; elle recevra un fret de melasse pour le pont. S'adresser à
6 dec BAILY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

Pour New York—Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, est maintenant en chargement, et il sera expédié sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à
HOSKINS & WILCOKS,
2 dec rue du Camp no 51.

POUR BOSTON *Premier bâtiment*—le beau brick doublé et chevillé en cuivre **Falco**, capitaine Harlow, demande l'encombrement de 75 balles pour compléter son chargement, pour le fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis les Halles, ou à
BALEY & ABBOTT,
23 nov No. 14 rue Bienville,

POUR PHILADELPHIE—Le brick paquebot WM. HENRY, capitaine Morrell est maintenant en déchargement et recevra du fret en peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
19 nov 51, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, est maintenant en déchargement, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
19 nov 51, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hand, Premier Paquebot. Le beau Navire ELLA HAND, Capt. Mathew, ayant trois quart de son chargement à bord, pour reste du fret ou passage s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
25 nov Rue du Camp no 51.

Pour Baltimore.—Le bon brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson est prêt à recevoir du fret; il se rendra à la cote si l'on le désire. S'adresser à
30 nov L H GALE.

Pour les ports d'Europe.

Pour le Havre—Le beau navire A I RUSSELL, capitaine Robbins, peut prendre 150 à 200 balles de coton et il sera expédié sans délai. Pour conditions ou passage s'adresser à
LEVI H GALE,
30 nov No. 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE. Le beau navire A I GEORGE, capt Choate, peut prendre 200 balles pour compléter son chargement et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
24 nov rue St Charles, No 16.

POUR LE HAVRE.—(passage seulement) le navire **Cumberland**, coté A. I. capitain Hasty, partira vers la fin de ce mois. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord ou à
R. A. LEFEBVRE,
22 nov Rue Toulouse No 10

POUR LE HAVRE.—Le bon brick **Horace**, capitaine Foss, manque 300 balles pour compléter son chargement, pour le fret ou passage s'adresser à
L. H. GALE,
22 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire le **Globe**, capitaine Porter, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage. s'adresser à
L. H. GALE.
22 nov Rue St. Charles No 16.

POUR LE HAVRE.—Le navire A, I OLYMPIA, capitaine Stings, ayant son chargement engagé, partira sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
26 nov No. 14 rue Bienville

POUR LE HAVRE—Le A 1, navire CALEDONIA, peut prendre environ 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT.
15 nov rue Bienville, No. 14.

POUR LE HAVRE—(Passage seulement—Le navire A I, fin voilier et tirant peu d'eau, NEW-ENGLAND, capitaine Wanton, ayant son chargement entier engagé. Pour passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
15 nov 14, rue Bienville.

POUR MARSEILLE—(Pour passage seulement) Le bon brick bon marcheur Cyrus, capitaine Soulé, ayant son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage s'adresser à
L. H. GALE.
22 nov Rue St Charles No. 16

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire de 1ère. classe **Benjamin Morgan**, capitaine Tubbs. Pour fret s'adresser à
SAM. THOMPSON & Co.
6 dec Rue du Camp, No. 53

Pour Liverpool—Le A1 navire MERSEY, capitaine Webb, est maintenant en déchargement et il sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à
6 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le A1 fin voilier navire HERCULES, capitaine Marks, demande de 150 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens s'adresser à BAILY & ABBOTT,
6 dec rue Bienville, no 14.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier FRANCIS DEPEAU, capitaine Forbes, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, il sera expédié sans délai. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de superbe emménagements. S'adresser à L. H. GALE,
1 déc 93, rue Commune.

Pour Liverpool—Le navire A1 fin voilier GEORGIA, capitaine Schackford, demande à prendre 250 balles de coton pour compléter son chargement et il sera expédié de suite. Pour le fret ou passage s'adresser à
30 nov L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LE LIVERPOOL.—Le navire fin voilier *Europe*, capitaine Dummond: a besoin 150 balles pour compléter son chargement; pour fret desquelles ou pour passage s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
21 nov. No. 14 rue Bienville.

Pour Liverpool—Le navire YORK A1 capitaine Lord, de marche supérieure, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage s'adresser à
LEVI H. GALE,
29 nov 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. CHESTER, capt. Wi[illegible], pouvant prendre quelques passagers et devant partir sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
JAMES REED & Co.
26 nov No 25 rue Royale.

POUR GLASCOW.—(Passage seulement) Le brick fin voilier OCEANUS, capitaine Fencey, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, peut commodément prendre trois passagers. Pour passage s'adresser à
LEVI H. GALE,
23 nov No. 16, rue St. Charles.

POUR LIVERPOOL.—(passage seulement) le fin voilier et beau navire **Matamoras**, capitaine Fletcher, sera expédié sans délai; pour passage s'adresser à
L. H. GALE
28 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. NEW ORLEANS, capitaine Agny, a besoin du complément de 200 balles coton pour compléter son chargement, pour lequel ou passage, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
15 nov 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier A. I. **Franklin**, capt Jordan, peut prendre 250 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à
L H GALE,
1er dec 93, rue Commune

Pour les ports du Mexique.

Pour Brazoria—La goëlette paquebot régulier JULIUS CÆSAR, ayant presque tout son chargement engagée sera expédiée sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la rue Julia ou à
1 dec J. REED & Co.

POUR TAMPICO—La goëlette fine marcheuse BONITA, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, elle sera expédiée sans délai. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
J. ROBERT & Co,
1 déc rue Bienville, no. 47

Pour Velasco et Brazoria—La belle goëlette fine marcheuse *Colonel Fannin*, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédiée sans délai. Pour reste du fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la Place ou à
26 nov JOHN CROSBY, 38 rue du Camp.

POUR GALVESTON—TEXAS.
La goëlette KOSCIOUSKI, Capt. Burns, ayant 2 tiers de son chargement engagé, sera expédié sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la Place d'armes, ou à
JAMES REED & CO
19 nov Rue Royale, no 35,

POUR MATANZAS.—Le brick bon marcheur OTRANTO, capitaine Lander, ayant son chargement engagé, sera expédié sans délai. Pour passage seulement, au port ci-dessus, ou la Havane, s'adresser au capitaine à bord, ou à
19 nov R. GRONING & Co

Pour la Havane—La belle goëlette fine marcheuse LOVELY KESIA, capitaine M'W[illegible] sera expédiée sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
29 nov R GRONING & Co.

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER—La belle goëlette fine marcheuse **Enterprise**, capt Miller, est prête à recevoir du frêt, et peut prendre l'encombrement de 1000 barils. Pour conditions, s'adresser à
LEVI H GALE,
1er dec 93, rue Commune

DEMANDE.—Une goëlette d'à peu près 400 barrils, tirant peu d'eau, pouvant entrer dans la Baie de Mexico. S'adresser à
JAMES REED & Co.
26 nov Rue Royale No. 35.

A Freter pour Barcelonne ou tout autre port d'Espagne la barque espagnole **Santurzana**, capit. Arrarte, du port de 300 tonneaux. S'adresser à
24 nov—3 A. M. MIRANDA & Co.

A Fréter pour la Havane ou le Mexque, le brick **Vizcayna**, capt. Torres, du port de 1000 barils. S'adresser à
24 nov—3 A. M. MIRANDA & Co.

POUR FRET OU PASSAGE.—Un navire A. I. pouvant porter 1,200 balles de coton est maintenant prêt à recevoir un chargement; pour fret s'adresser à
JAMES REED & Co.
26 nov Rue Royale No. 35.

A FRETER.
La polacre autrichienne Vezzoso, du port de 234 tonneaux, capitaine D. L. Morten, prendra un fret pour Trieste, Barcelone, Marseille, ou tout autre port de la Méditerranée. S'adresser au capitaine à bord ou à
VIDAL & LONGIS,
oct 25 65, rue St Louis.

A VENDRE—Le beau brick de guerre LATONA, construit à Philadelphie, du port de 353 3/95 tonneaux, il a un grand pont et il est percé pour 20 canons, il se trouve à bord 4 pièces de 18; il est bien muni sous tous les rapports, et il a été dernièrement doublé en cuivre. C'est un batiment de mer et bon marcheur. Il doit arriver de la Havane vers le 15 courant. Pour plus amples détails, s'adresser à
2 déc R. GRONING & Co.

A Vendre—La goëlette **Helen**, de 98 tonneaux ou 900 barils, tirant peu d'eau, et propre aux voyages de la baie; elle a été entièrement reparée à neuf, a deux cables en fer, et une voilure neuve, et peut être mise à la mer de suite avec peu de dépense. S'adresser à
HARROD & QUARLES,
8 nov 24, rue de la Douane.

Paquebots pour Savannah—*Ligne Commerciale.*

Brick **Kentucky**, capitaine Paine.
Goël. **Tantivy**, capitaine J. Pitcher.
Brick ——, ———

Les batiments ci-dessus sont de la première classe, les capitaines sont tous des hommes expérimentés.

Le public peut se fier sur toute ponctualité dans le départ &c.

Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à L. D. C. WOOD,
16 nov 22, rue Poydras.

☞Le brick **Otranto**, commencera à décharger aujourd'hui, vis à vis le no. 98. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
18 nov R. GRONING & Co.

AVIS.
Compagnie de Banque et Chemin de Fer d'Atchafalaya—N. Orléans, 2 Déc. 1836.

LES actionnaires au fond capital de cette compagnie sont prévenus que le neuvième versement de $5 par action sera dû et payable au bureau de la Banque, rue du Camp, no. 39, lundi 5 Décembre prochain. Les livres de transfert seront fermés jusqu au 9 courant.
2 déc ROBT. G. DIXON, caissier.

Banque de Carrollton.
UN receveur pour cette Institution sera nommé vendredi, 9 du courant. Les applications devront être faites avant ce jour.
1 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton.
UNE élection de douze Directeurs pour cette Institution aura lieu au bureau de la Banque, encoignure des rues Saint Charles et Canal, le 1er. lundi de janvier 1837, étant le 2me jour de ce mois, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
1 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie de la Banque du Gaz.
29 novembre 1836.
UNE élection de 11 directeurs aura lieu conformement à la 7ème. section de la charte, lundi, 2 de janvier prochain, à la maison de Banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
30 nov J W HOUSTON, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés en, s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov ☞

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE;
Rue du Camp, No. 3.
Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co.
Rue de Chartres No. 60.
CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur

New-York,	Augusta, Ga.
Philadelphie,	Savannah do.
Fayetteville, N. C.	Macon, do.
Charleston, S. C.	Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y son achetés.—Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 1dec 6

SANGSUES.

AVIS—Le soussigné tient constamment un assortiment de Sangsues de la première qualité, qu'il offre en détail, et lorsque l'on le désire, il les applique lui-même.
E. B. DONNELLY,
2 sept—a rue Bourbon, No.5

Nègres à Vendre.
ON Tiendra constamment en vente, au No. 11, rue des Français, face à la rue de l'Esplanade et à l'Hotel des Monnaies, une quantité de **Nègres de la Virginie** des deux sexes, parmi lesquels se trouveront généralement des domestiques de maison, couturières, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses et cochers.

Conditions de la vente: comptant ou pour billets payables en ville à 12 mois.

☞Les personnes qui désirent acheter, feront bien de venir examiner par eux-mêmes avant d'acheter ailleurs: le vendeur fournira les recommandations les plus satisfaisantes. 21 nov—☞

BINOCHE FRERES, préviennent les Dames et le public en général, qu'ils feront le lundi, 5 de ce mois, l'ouverture de tous leurs articles de goût et nouveautés en tout genre, qu'ils reçoivent de Paris, par le Marengo et le Coriolanus.
No. 133, rue Royale, entre les rues St. Louis et Toulouse. 3 nov

Aux Habitans Sucriers.
200 Boucauts à sucre. Bouves en chênes et bien faits, à vendre par
CHS. HARROD,
23 nov—6 Encoignure des rues Royale et Canal

Cheval Epave—Il a été conduit chez le soussigné, syndic de la 2e section de la paroisse St. Bernard, le vingt courant, un cheval noir ayant quelques taches blanches sur le dos et d'une cicatrice au-dessus du sabot de pied gauche. Ledit cheval est ferré de deux pieds de devant et du pied hors montoir. Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici au 16 de décembre, il sera vendu le même jour à l'enchère par les soussignés.
29 nov—3,ips JOSEPH SOLIS, syndic.

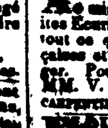

Cheval Epave—Conduit à l'écurie située rue de l'Hopital, entre les rues Royale et Bourbon, un cheval bai à courte queue, qui a précédemment appartenu à M. Baillard, consul de France à la Nouvelle Orléans. Si ce cheval n'est pas réclamé d'ici à samedi, 10 de décembre prochain, il sera vendu conformément aux ordonnances de police. 29 nov—6

A. M. LAFERRIERE LEVESQUE, commissionnaire des articles de Paris rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignements s'adresser à MM. V. Roumage et E. Hernault, ou à M. J. Le Carpentier, à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1an,ips

FLOUR.—250 bbls superfine Flour, landing from steamer Atalanta, for sale by
dec 3 JOSEPH LANDIS, 14 Poydras st.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
CONSEIL DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.
Séance du 11 Novembre 1836.

Ordonnance pour la meilleure organisation de la police dans la 1ère. municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans.

Le conseil arrête ce qui suit:

Art. 1er. Tout individu, propriétaire et demeurant dans les limites de la 1re. municipalité, qui aura à se plaindre de la conduite de tout officier, commissaire, de police préposé, garde ou autre employé quelconque maintenant au service et aux gages de la 1ère. municipalité, ou qui pourrait dans la suite accepter un emploi de cette municipalité, pour cause de refus ou de négligence de sa part dans l'exercice des devoirs qui lui sont imposés, en vertu des ordonnances, ou qui pourront dans la suite lui être imposés, devra s'adresser au Recorder de la 1ère. municipalité, et lui exposer les motifs de son grief, ainsi que le refus qu'aura fait, ou la négligence qu'aura mise l'officier, commissaire de police préposé, garde, ou autre employé au service de la 1ère municipalité, à remplir strictement ses devoirs.

Art. 2. Le Recorder est et demeure requis de prendre connaissance immédiatement de la nature de la plainte ainsi portée devant lui, et de faire comparaître devant son tribunal, tout officier, commissaire de police, préposé, garde ou autre employé de la 1ère. municipalité, dont on aura à se plaindre pour cause de refus ou négligence dans l'exécution des devoirs qui lui sont imposés; et dans le cas qu'il trouverait la plainte bien fondée, le Recorder est et demeure autorisé à condamner le dit officier, commissaire de police etc. à une amende qui ne sera pas moindre de cinq piastres et qui n'excédera pas cent piastres.

Art. 3. Le Recorder est et demeure autorisé à faire remettre immédiatement au trésorier de cette municipalité, une copie du jugement spécifiant la somme pour laquelle le dit officier etc. aura été condamné, et il sera du devoir du trésorier de retenir sur les appointemens le montant pour lequel le dit employé de la municipalité aura été condamné.

Art. 4. Le Recorder est et demeure invité à faire savoir à ce conseil les noms des employés de la 1ère. Municipalité qui auront été condamnés par lui.

PAUL BERTUS, Recorder.
Approuvé le 14 Novembre 1836.
(Signé) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
25 nov THEARD Jr., Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Conseil de la 1ère, Municipalité.
Séance extraordinaire de Mardi, 22 Novembre 1836.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire annoncer dans deux des gazettes qui se publient dans la 1ère municipalité en anglais et en français, conformément à la loi, que l'intention du conseil de la 1ère municipalité est de prendre les mesures indiquées par la loi pour opérer l'ouverture de la rue Esplanade jusqu'au bayou St Jean.

Il est de plus résolu que le voyer de la 1ère municipalité est et demeure requis de fournir au maire et à l'avocat de la 1ère municipalité une liste descriptive des terrains que la ligne tracée pour l'ouverture de la rue Esplanade doit traverser, avec le nom des propriétaires, autant qu'il pourra les connaître.

(Signé) PAUL BERTUS, recorder.
Approuvé le 24 novembre 1836.
(Signé) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. secrétaire.

Conformément à la résolution cidessus, et vu la sect 1ère de la loi du 3 avril 1832, d'après laquelle "toutes les fois que le conseil de ville sera d'opinion qu'il est nécessaire ou avantageux pour la salubrité ou la commodité publique d'ouvrir, tracer ou pratiquer aucune rue ou place publique dans aucune section de la ville, ou d'élargir &c ou en aucune manière améliorer aucune desdites rues ou places, le maire et le conseil de ville auront le droit à faire ouvrir, élargir ou améliorer telle rue ou place, &c," avis est donné que la rue de l'Esplanade sera prolongée, en ligne droite, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St. Jean, en traversant les propriétés dont les possesseurs sont ci-après nommés, quand les formalités voulues par la loi auront été duement remplies.

Les terrains et autres propriétés à travers lesquels doit passer le prolongement de la rue de l'Esplanade appartiennent aux personnes dont les noms suivent: J. Mager,—Boisdoré J Doliole, J B Plauché, M. L. Dauphin, f c l, veuve Castanedo, L Moreau, H Audler, Alex. Milne, Marie Thérèze Lebreton f c l; B Coquet, Jh Birthe, Dulcide Baran. héritiers Clark, Louis Bringier, nos 20 et 21 du bourg Pontchartrain, (propriétaires inconnus), Félix Lefebvre, Henry Droz, Jh Clarr, Bloseman, Felix Percy, Ete. Blanc, Albain Michel, F Frey et —Renes.

D PRIEUR, maire.
1er décembre 1836. —20,tj.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
LE prix de la farine fraiche est aujourd'hui de dix piastres par baril; d'après le tarif les boulangers donneront, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi 5 du courant,) trente et un onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin péseront 25 pour cent en sus.
5 dec D. PRIEUR, maire.

DEPARTEMENT DE LA TRESORERIE—Nlle Orléans, 28 Novembre 1836—Les contribuables de la paroisse d'Orléans qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1835, sont prévenus d'avoir à payer d'ici au 15 décembre prochain, faute de quoi, les comptes seront remis au shérif conformément à la loi.
F GARDERE,
28 nov—7, 3ps Trésorier de l'Etat

42, 6, 28, 60, 71, 69, 3, 52, 70, 73 75 et 32; sont les numéros sortis dans le tirage de la Loterie des Ecoles Gratuites, 1ère. classe.

Les personnes qui ont gagné quelques lots sont respectueusement invités de se présenter au bureau du directeur, rue Gravier No. 37, afin d'en recevoir le montant, ou de renouveller leurs Billets pour la classe No. 2, qui doit se tirer mercredi 14 du courant; le prospectus est le même. 5 dec.

LOTERIE
Des Ecoles Gratuites.

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane,
Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,
APPROUVÉ LE 21 MARS 1826.

Classe No. 2, pour 1836,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Mercredi 14 décembre 1836.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement, chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, et déposé dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

1	PRIX de	$12,000	1	PRIX de	$4000
1	"	3,000	1	"	2000
1	"	1,170	10	"	1000
20	"	500	25	"	300

Il y aura en outre 160 prix de 130 piastres; 126 de 80 piastres; 126 de 40 piastres; 126 de 20 piastres; 3780 de dix piastres et 23,436 de cinq piastres.

☞Les billets sont seulement de **cinq piastres**, coupons en proportion; paquets de 25 billets 125 garantis devoir tirer $60, et pouvant tirer les **quatre plus hauts prix.**

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 37, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.
2 déc—6m A. K. MEAD Directeur.

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr. Stephen H Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement

Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hôpitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Sa demeure est rue Royale no. 102.
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

AVIS—St Mr. P. Engstromer est maintenant en cette ville, il est prié de s'adresser au bureau de
HUGO C GILDEMEESTER,
5 dec 45, rue Bienville

VIN, eau de vie, &c—Reçu par les soussignés et en débarquement du navire Talma, capitaine Dillingham, de Bordeaux: 55 demi pipes eau de vie cognac; 100 barriques vin rouge St Estèphe; 50 do do Margaux vieux; 25 demi barriques do do; 10 do do Margaux do; 50 demi barils vin blanc, Graves; 40 do do Barsac; 30 do do Sauterne vieux; 500 caisses vin St Julien de douze bouteilles; 250 do vin Margaux de 24 do, 5 demi pipes vieux champagne cognac; 50 barils vinaigre blanc; 100 caisses fruits à l'eau de vie assorties; 6 boucauds fil à voile assortis.
CARRIERE, DARAN & Co.
5 dec 11 & 15, rue St Louis.

Guignolet, Sardines, Conserves, &c—Reçu par les soussignés et en débarquement du navire Cécilia, de Nantes,
250 paniers Guignolet,
100 caisses Sardinés à l'huile, en grandes, demie et tiers de boites,
20 caisses cerises au naturel en bouteilles,
1 do prunes et pêches do do
1 do fraises, framboises et abricots, au nat.
1 do poires, do do do
1 do contenant pâtés de foie d'oie truffés, galantines truffés, pâtés de perdreaux et bécasses truffées &c.
CARRIERE, DARAN & CO,
5 dec 11 et 15, rue St Louis

EN débarquement du brick Roxbury, les articles suivans, à vendre par les soussignés.
16 tierçons huile d'olive pour lampe,
55 caisses salaisons,
80 boites sardines à l'huile,
3 jarres prunes en paobans, 1 jarre dattes en do,
54 caisses savon de Castille,
500 fromages tête de maure, 10 ditto gruyère,
4 jarres fruits cristalisés, 2 ditto nougat,
70 caisses vermicelle, 15 caisses macaroni,
3 jarres saucissons, 17 caisses cerises,
54 caisses fruits à l'eau de vie.
5 dec E TASTET & A DELAMARE.

FUTAILLES—450 barils vides pour melasse en bon état et faits pour ce marché, à vendre par.
6 dec BAILY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

EN débarquement du brick Everett, venant d'Amsterdam—80 pipes Genièvre Stoll (marque steamboat), 20 caisses Fromage tête de maure, à vendre par
5 dec E TASTET & A DELAMARE

EN débarquement du navire Cécilia, venant de Nantes, 50 dous. Guignolet, à vendre par
5 dec E TASTET & A DELAMARE.

A VENDRE—Par le soussigné, en débarquement de la Cecilia, de Nantes, 20 paniers guignolet d'Angers, 20 demi paniers do.
DUSSAUT, fils ainé.
6 dec. 9 rue Toulouse.

NOUS achetons des lettres de change sur l'Angleterre.
5 dec ANDREWS & BROTHERS.

CABRIOLETS—Reçu par les soussignés, des cabriolets faits expressément pour messieurs les planteurs, à vendre par
6 dec H BEACH & Co, 48 rue Royale.

EAU DE VIE.—40 barils en débarquement et à vendre par
L D C WOOD,
6 dec 22, rue Poydras.

HUILE, blanc de baleine.—Huile d'hiver et d'automne en barriques, tierçons et barils; 200 caisses blanc de baleine, à vendre par
6 dec L D C WOOD, 22 rue Poydras.

Compagnie de Navigation de l'Océan, par le moyen de la vapeur.

LES soussignés nommés commissaires à l'Assemblée des Négocians et citoyens de la Nouvelle Orléans, qui a eu lieu à la Bourse des Négocians, dans la soirée du premier courant, conformément à une résolution adoptée à ladite assemblée, donnent présentement

AVIS AU PUBLIC

que les livres de souscription, pour cinq mille actions de cent piastres chacune, seront ouverts aujourd'hui et continueront à l'être tous les jours jusqu'au 15 du courant, depuis neuf heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, au Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, dans la rue de l'Exchange, la porte après la poste. Dans le cas où il serait souscrit au-dessus de cinq mille actions, les souscriptions seront réduites proportionnellement sur ceux qui auront souscrit pour les plus fortes sommes.

Il est généralement désiré que les actions soient distribuées en petites quantités parmi toutes les classes des habitans de l'Etat et de la ville, afin que chacun puisse jouir d'un intérêt particulier dans le grand projet de cette compagnie d'établir une communication par le moyen de la vapeur, avec Cuba, Mexico et la Mobile, et principalement dans l'achat immédiat d'un choix de navires de première classe comme paquebots pour le Havre et Liverpool. Une piastre par chaque action sera exigée; aucun autre paiement ne sera demandé avant que l'acte d'incorporation ait été obtenu, et que la compagnie aura été assurée de la souscription de l'Etat et des conseils municipaux, résultats qui seront communiqués devant une assemblée des actionnaires qui sera convoquée à cet effet: et s'il est satisfaisant pour eux, alors une élection de directeurs sera immédiatement fait par les actionnaires, afin que la Compagnie commence de suite ses opérations.

Comme il est spécifié par la loi des revenus des E. Unis que nul autre que les citoyens peuvent être intéressés dans les navires sous pavillon américain; il est bien entendu que personne autre que les citoyens des Etats Unis n'auront le droit de devenir actionnaires.

R O Pritchard,	H F McKenna,
Cuthbert Bullitt,	Jules Leblanc,
Thos Barrett,	Theo Nicolet,
James Currell,	J M Lapeyre,
W L Hodge,	H Gally,
J H Caldwell,	P J Tricou,
S W Oakey,	A. Fisk,
Glandy Burke,	Félix Labatut,
H C Cammack,	Joakin Kohn,
Fred Frey,	J A Barelli.

5 dec—☞

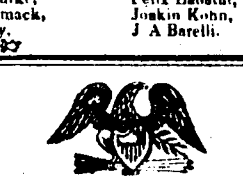

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 28 Nov. 1836.

LA Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, Dimanche 25 Décembre, à dix heures du matin, pour célébrer l'anniversaire du 23 Décembre 1814.

Il sera fait, sur la Place d'Armes, une distribution de cartouches et de gargousses.

Les officiers commandant les compagnies devront faire une inspection rigoureuse des fusils et des gibernes.

Les commandans de compagnies remettront à l'inspecteur de brigade un contrôle exact des membres de leurs compagnies.

Les officiers des compagnies, ainsi que les officiers de l'état-major qui n'ont point encore remis à l'inspecteur leurs commissions, dûment assermentées et enrégistrées conformément à la loi, devront se conformer aux ordres précédemment donnés à cet égard.

Le brigadier-général compte sur le zèle des membres de la Légion.

Chaque commandant de compagnies devra au moins une heure avant la revue, envoyer un détachement sur la Place pour fermer la grille, et poser des factionnaire à chacune de ses portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier-général J B Plauché, commandant la Légion de la Louisiane.
1er dec D AUGUSTIN, aide de camp.

ARTICLES MILITAIRES
REÇU par les derniers arrivages d'Europe, et à vendre par le soussigné. Un grand assortiment d'articles militaires et autres, comme chapeaux, chakos, plumes, gibernes, épaulettes, aiguillettes, fourragères, dragonnes, pompons, lame et en fil; collets et broderies en or, argent, soie, fins pour chirurgien: sabres; parements brodés en or. fins [illegible] épées, nouvelle mode, de toute beauté; ceinturons pour les dites, [illegible] masques [illegible] gants d'armes, garnitures pour costumes [illegible] fil d'or et d'argent, cantilles, rubans de velours, en soie, etc.
C. F. SEELIGER,
Rue de Chartres, No. 155, en face de la Banque des Améliorations. 2 déc-3

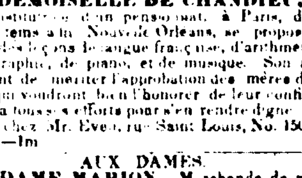

MADEMOISELLE DE CHANDIEU, Ex Institutrice d'un pensionnat à Paris, depuis quelque tems à la Nouvelle Orleans, se propose de donner des leçons de langue française, d'arithmetique, de géographie, de piano, et de musique. Son ambition étant de mériter l'approbation des mères de famille qui voudront bien l'honorer de leur confiance, elle fera tous ses efforts pour s'en rendre digne. S'adresser chez Mr. Even, rue Saint Louis, No. 150
2 déc—1m

AUX DAMES.
MADAME MARION.—Marchande de modes et couturière de Paris, arrivant par le Mozart et apportant avec elle plusieurs caisses de modes et nouveautés, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin, lundi prochain, 14 novembre. Elle se flatte d'exécuter toute espèce de coiffures avec le même précision que les modes qu'elle offre, et se charge également de toutes les toilettes de bal dans le goût le plus moderne, rue Royale No 54 entre Bienville et Douane.
On demande plusieurs demoiselles 10 nov—10,2ps

DOCTEUR J. V GOTTSCHALK, arrivé tout récemment de la Prusse, offre ses services au public comme chirurgien, médecin, occuliste et accoucheur.
Sa résidence, est rue Conti, entre Chartres et Levée, au dessus du bureau de Mr. Wm. Boswell.
19 nov—2m

EDWARD THOMPSON—Entrepôt de Granit, rue Moreau, entre la rue Marigny et le rail road Pontchartrain, Nouvelle Orléans.
Façades d'edifices, Chambranles, Tables à eau, Escaliers, Seuils et Linteaux de fenêtres, fournis et mis en place dans le plus bref délai à des prix raisonnables
☞Il remplace le mur de rez de chaussé des magasins, par du granite, sans risque pour l'édifice, et sans beaucoup d'inconvénient pour ceux qui l'occupent.
22 nov—a

J. D. L. POLHEMUS.
PEINTRE d'enseignes &c. No. 106 rue de Chartres, près la Bourse, informe respectueusement ses amis et le public, qu'il est prêt à recevoir les ordres qu'on pourrait lui confier, et espère que sa ponctualité son ouvrage supérieur, ainsi que ses conditions raisonnables lui mériteront l'encouragement du public.
N. B. Il pose les vitres et fait tout ce qui concerne la peinture à bord des bateaux à vapeurs avec promptitude et d'une manière supérieure; aussi étendard militaires. 12 nov.

M. FRUST, Professeur de Harpe, Piano et Guitarre, et Directeur des Chœurs au Théâtre St Charles, a l'honneur d'informer les habitants de cette ville, qu'il emploiera ses heures perdues à donner des leçons des instrumens ci-dessus. Pour ses conditions, s'adresser à Messieurs Johns & Co. rue Chartres, ou à Mr Casey, Magasin de Music, rue du Camp
2 nov—3m

D. ISRANG et Co. ont transporté leur fabrique d'habillemens Rue St. Pierre No. 21.
22 nov—6 D ISRANG & Co

SUCRE.—200 boucauts de 1re. qualité à vendre sur l'habitation par J. V. GOURDAIN.
26 nov Allée de l'Exchange No 2

Succession de G. A. Costauzi.
LES personnes qui ont des réclamations à faire contre la dite succession de feu G. A. Costauzi, des Natchitoches, voudront bien présenter leur comptes duement assermentés à M
AMBROISE SOMPEYRAC,
30 nov—10 aux Natchitoches, agent des héritiers.

C. A. FESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 185, près de la rue St. Pierre, un cours pratique, de tenue de livres en parties doubles, de 6 à 8 heures du soir.
Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4oct—a

SIGNOR E. KRAKAMP, Professeur de Flute élève du conservatoire et primo flauto à San Carlo Naples, étant engagé au Théâtre St Charles de cette ville, donnera des leçons de cet instrument. Pour ses conditions, s'adresser rue Gravier, No 119.
2 nov—3m

MR. VAUDECHAMP, peintre de portaits, est de retour à la Nouvelle-Orléans. Son domicile est toujours chez Mr Fremaux, libraire, rue Royale, no. 163, près celle Toulouse. 30 nov—3

CHARLES H. GRANT & CO.
No. 46, rue de Chartres.
TIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES.
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, e mousse, en paille de maïs, etc. 1r octobre

LILLY & FERGUSON,—Peintre de Maison, et décorateurs, No. 76 rue de la Douane, sont prêts d'exécuter tous les ordres qui pourront leur être donnés, ils osent espérer que les soins qu'il porteront dans la prompte exécution de leurs devoirs, leur mériteront le patronage du public.
N. B. Peintures, Huile et vitres à vendre.
25 nov.—15

EN débarquement du navire Olympia, venant du Havre: 50 caisses de 12 bouteilles vin de Champagne "Ay mousseux, provenant de l'ancien vignoble de la famille impériale; 11 caisses truffes, à vendre par
J B DOLHONDE,
26 nov—4 no 14, rue St. Louis.

A LOUER—Le Magasin No. 26, Nlle. Levée, à quelques portes au-dessus de la rue Poydras. S'adresser à J. S. SLOAN
1 dec 24, rue Poydras.

Huile de Lin—En débarquement du brick Everett, venant d'Amsterdam, une quantité d'huile de lin en barils et cruchons, à vendre par
HUGO C GILDEMEESTER,
5 dec 45, rue Bienville

Orge blanc—40 barils orge blanc, en débarquement du brick Everett et à vendre par
HUGO C GILDEMEESTER,
5 dec 45, rue Bienville

VOL.
250 PIASTRES DE RECOMPENSE.

ON a pénétré avec effraction, la nuit dernière dans le magasin des soussignés, rue de la Douane, et on y a volé environ soixante piastres en espèces, une montre en or, à double boitier, de la fabrique de Tobias, de Liverpool, un cachet en or ayant une cornaline rouge sur laquelle sont gravés A. B. et une tête de sanglier supportée par une couronne, deux anneaux en or, et quelques joyaux en or qui ne sont pas d'une grande valeur intrinsèque. Les horlogers et bijoutiers auxquels on pourrait présenter ces articles sont priés de les saisir, et la récompense ci-dessus sera payée à la personne qui arrêtera le ou les voleurs.
HARRISON, BROWN & Co,
2 déc rue de la Douane.

REÇU par l'Olympia et le Salem, maintenant en débarquement, venant du Havre:
Fraises et framboises de Colin,
Cerises de Gueland en grandes bouteilles,
Maraschino,
Eau de vie de Dantzic
Fruits à l'eau de vie
Confitures de France
Liqueurs superfines et fines, à vendre en gros et en détail par J E LOREILHE,
3 déc encoignure Royale et Douane.

AVIS—Je préviens le public que mes affaires ayant été très négligées par mes agents; à dater de ce jour, nul compte ne sera réglé que par moi, et que tout Billet portant ma signature ne devra être reçu que de ma main. Veuve DE CASTANEDO.
26 nov.—8

ON demande un ingénieur pour un moulin à scie. Nul qu'un homme capable et industrieux, doit s'adresser rue des Magasins, No. 58, au premier.
3 déc

EN débarquement du brick Roxburry, venant de Marseilles, et à vendre par les soussignés:
14 tierçons Huile d'olive; 55 caisses salaisons; 8 caisses contenant 80 boites de sardines; 3 jarres prunes; 1 jarre date; 54 caisses savon; 500 meules fromages, 10 do Gruyère; 4 jarres fruits; 2 do nougats; 54 caisses fruits; 20 caisses liqueurs assorties; 60 do Vin Muscat; 70 do vermicelle; 15 do macaronni; 23 sacs amandes; 3 jarres saucissons; 8 caisses Eau de Cologne; 195 sacs de sel; 17 caisses cerises; 106 dame-jeannes.
L. MILLAUDON & Co,
3 déc 17, rue Royale.

EN débarquement de la Cecilia, et à vendre par le soussigné;
800 boites de Sardines de Colin;
24 bouteilles Fraises do;
150 bouteilles Fruits assortis do;
100 do Cerises do;
53 demi Pâtés truffés, assortis do;
20 meules Fromage de Gruyère;
100 paniers de Guignolet d'Angers.
J. NORES,
3 déc 14, rue Toulouse.

MR. LE RUDE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir de France tous les outils et matières nécessaires pour étamer et remettre à neuf les glaces. Il continue toujours la dorure, peinture de bâtimens et d'enseigne ainsi que la vitrerie. Son domicile est rue St. Philippe, no 46, entre Condé et Royale 1 déc—15

MDE. St. Clair, reconnaissante des encouragemens qu'elle a reçus dans sa carrière théâtrale à la Nouvelle Orléans, revient avec l'espoir que le public continuera de lui témoigner le même intérêt dans sa nouvelle profession: elle donne des leçons de chant et de piano, rue St. Pierre entre Bourgogne et Remparts. 2 déc—4

BOIS & CHARBON—1200 cordes de bois de chêne rouge; 1500 do bois gras; 500 barils charbon de bois, à vendre par le soussigné.
P. COMMAGERE,
Faubourg Saulet, encoignure Calliope et Apollon.
2 dec—3

A VENDRE—Deux bons sujets. ELEANOR, négresse âgée de 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et bon sujet, garantie sans défaut.
HENRY, nègre âgé de 17 ans, garanti sans défaut; ils sont tous deux créoles du pays.
Conditions: moitié comptant, la balance à six mois en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. S'adresser rue Bienville, no 184. 2 dec—4

Succession de Drummon Bruce.
AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu Drummon Bruce, de présenter leur comptes, et tous ceux qui doivent à la dite succession sont priés de venir solder avec le soussigné, au bureau de Mr. W. Hoffman, Exchange Place. 2 dec—3

EXHIBITION—MM. Richardson & Watson invitent respectueusement l'attention des dames sur la collection *d'une centaine de tableaux* peints à l'huile et dont la variété consiste en faits historiques paysages et de sujets nouveaux, principalement exécutés par eux. Tous ces tableaux sont richement encadrés et seront classés d'après la manière ordinaire des tirages. Les billets sont à $10 chaque; on peut s'en procurer dans les appartemens de la Bourse des Négocians, rue Royale.
L'entrée est gratis
N. B. MM. R. & W. sont prêts à exécuter tous les ordres qu'on pourra leur donner dans le département de leur art, tels que portraits, miniatures, etc et paysages. 2 dec—6

MR. ISIDORE, Coiffeur de Paris, de retour en cette ville, offre respectueusement d'employer ses talents d'artiste pour faire des élèves pour la coiffure, à des prix très modérés, et il espère que les Dames qui l'honoreront de leur confiance n'auront qu'à se louer de son zèle. Sa demeure est chez Mr. Fournier, rue de Chartres, près la Bourse, No. 141.
2 déc—4

UN jeune homme gradué dans un collège célèbre et qui a toujours obtenu du succès dans son genre d'enseignement sanctionné par une longue expérience, dernièrement directeur d'une institution littéraire, désire une place de professeur. Il donnera de bonnes informations; il s'emploierait de préférence dans une institution recommandable. S'adresser à M. N. au bureau de l'Abeille 25 nov—7

AVIS.—Les acquéreurs des terrains à Carolton, vendu par moi, à l'encan, le 9 courant, sont notifiés que les actes de vente sont prêts à être signés au bureau de J. B Marks, not pub: il sont en conséquence requis d'avoir à se conformer aux conditions de la vente, faute de quoi les dits lots de terre seront, après l'expiration de six jours, à partir de cette date, seront annoncés pour être vendus à leurs risque et périls.
28 nov—6 JOHN M. BACH.

CAFE DE J. D'AMBROGIO.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public en général et ses amis, qu'il ouvrira le 5 Décembre courant, à l'encoignure du Passage, en face de la Nouvelle Bourse, rue Saint Louis, un CAFE dans le goût le plus moderne. Les amateurs y trouveront aussi deux billards montés dans le même goût. Il ose espérer par son installation, à laquelle il n'a rien épargné, pouvoir mériter l'encouragement et le patronage de ceux qui voudront bien le visiter.
2 dec—6 J. D'AMBROGIO.

ON demande un courtier de coton qui est bien entendu dans ce commerce et qui connait la ville pour prendre la direction d'un bureau de courtage de coton On cédera un intéret y provenant. Celui qui parle le français sera préféré. Adresser H X, à ce bureau.
N. B. Si on le désire le nom sera ajouté à la société existante. 1 dec-6

D. ISRANG & Co., Tailleurs, rue St. Pierre, No. 21, ayant un bel assortiment de Draps, assurent leurs amis et le public en général, qu'ils établiront tel habit que ce soit, à aussi bas prix qu'ils peuvent trouver dans tel magasin que ce soit, et qu'ils les établiront après cinq ou huit jours de tems.
1 déc—3

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres, No. 147, au-dessus de la Banque des Améliorations.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir l'établissement ci dessus, pour la réception des familles et des pensionnaires.
N'ayant épargné ni peines ni dépenses pour l'ameublement et les couchers, et s'étant procuré les meilleurs cuisiniers français, et d'excellens garçons de service, le soussigné, résolu de consacrer tous ses soins au bien être de ses pensionnaires, espère obtenir le patronage qu'il s'efforcera toujours de mériter.
1 déc—6 ROBERT BUDDOCK.

LE soussigné informe respectueusement le public qu'il a établi une Boulangerie de Biscuit, dans la rue Saint Jean, et il aura constamment un approvisionnement de Biscuits de toutes espèces; Biscuits à l'eau et doux; Biscuits au beurre et au sucre, Biscuits de Boston, Pain de Pilot et Biscuit au vin.
Les articles ci-dessus sont faits par une machine patentée et sont supérieurs à tout ce que l'on ait jamais offert au public.
Toutes commandes remises à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, seront exécutées avec promptitude.
2 déc-a R. F. NICHOLS.

EL Signor Louis Ravaglia, premier tenor de l'Opéra Italien, de retour à la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chants avec accompagnement de piano. S'adresser au bureau des billets du Théâtre St. Charles. 29 nov—3

Banque de Commerce,
Nlle Orléans, 26 novembre 1836.
TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution
29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

Soieries et Nouveautés.
MESSRS. BINOCHE FRERES ont l'honneur de prévenir les dames qu'ils ouvriront cette semaine, un nouveau choix de soieries et autres articles de nouveautés qu'ils reçoivent par l'Olympia.
29 nov 133, rue Royale près la rue St. Louis.

MADAME PEPIN FOUCAUD, de Paris, ayant reçu par les dernières arrivages de France, un superbe assortiment de Bijoux les plus modernes et du meilleur goût, prévient les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle ouvrira son magasin le samedi, 12 novembre, au no. 63, rue Ste. Anne, près la librairie de l'encoignure Royale. 12 nov—3,ips

FOIN, Mais, Avoine & Bran—Un assortiment reçu et à vendre par
L A. LEMOYNE & Co,
30 nov 88, rue Julie.

DEMANDE d'un bon ouvrier Barbier qui sache bien raser et couper les cheveux; il aura de bons gages. S'adresser rue Condé, No. 43.
30 nov—3

25 Piastres de Récompense.
IL a été volé dans ma cour il y a quelques nuits, une jolie Chienne ratière, noire et jaune. Je donnerai la récompense ci-dessus pour la chienne ou le voleur. CUTHBERT BULLITT,
26 nov—4 rue St Charles

Banque de Carrollton.
CETTE institution achète des traites françaises.
29 nov J NICHOLSON. caissier.

Seawell & Reid,
AVOCATS A LA MOBILE.
24 nov—3 m. (Ala.)

J & L GIRARD.
ONT transporté leur magasin de la rue St. Louis au no 6, rue Conti. 25 nov—6

Melasse—15,000 gallons de melasse à vendre par
1 dec R BRUGIER.☞

Vente de Terrains à Pensacole.

LE *Pensacola Land Company*, prévoyant l'augmentation de la population de la ville de Pensacole, a divisé une partie de ses terres en terrains propres à bâtir, et en offrira une partie en vente publique le lundi 16 janvier prochain.

Le rail-road de Pensacole à Columbus dans la Georgie, auquel on travaille en ce moment, aura une distance de 48 milles achevé par contrat au 1er. Déc. 1837; d'autres contrats seront faits pour continuer avec vigueur le chemin vers Columbus et Montgomerie; aussitôt l'achèvement d'une distance de 52 milles du chemin, on calcule qu'il sera tiré au moins 30,000 balles de coton de Montgomery, Conecuh et des comtés de Butler, Pike, Covington et Dale dans l'Alabama. Le chemin passe à travers un pays riche et fertile, (produisant au moins 200,000 balles de coton) tributaire de Pensacole, comme étant le marché qui lui offre le plus d'avantage.

Les relevés du chemin de Pensacole à Blakely dans l'Alabama, à une distance de 50 milles, ont été faits, et démontrent les grandes facilités qu'offre le pays pour l'établissement d'un rail-road: ce chemin sera fait par contrat, et sera achevé aussitôt que possible, de manière qu'il sera ouvert une communication entre Pensacole et la rivière Alabama.

Le Pensacola Land Company et le *Pensacola Association* sont composés de personnes intelligentes, respectables et possédant de grands capitaux, résidant à Philadelphie, New York et Pensacole, et qui ont la ferme détermination de rendre Pensacole ce que la Nature l'a destiné à être, un grand marché commercial, en établissant des communications avec les riches régions de l'Alabama et de la Georgie.

Les Rail Roads qui sont déjà commencés et ceux qui doivent l'être, ouvriront une grande ligne de communications internes qui ne peuvent manquer d'être très favorables aux intérêts de Pensacole, et d'offrir de grands avantages aux personnes avec de petits capitaux, comme aux grands capitalistes, pour le placement de leurs fonds.

Le 'Pensacola Land Company' a retardé d'offrir en vente aucune portion de ses terrains à Pensacole, jusqu'à ce qu'elle se fut assurée que les grands travaux qui pouvaient seuls donner de la valeur à ses terres, avaient été commencés, et se continueraient; l'augmentation en valeur sera en proportion de l'avancement des travaux du Rail Road, et de l'immense valeur qu'acquerra toute l'étendue de pays en communications avec Pensacole.

Le 'Pensacola Land Company' offrira en vente un quart de ses terrains en décembre prochain, à des termes avantageux, s'engageant que la vente sera sans réserve et bona fide.

La vente aura lieu à Pensacole—Les conditions seront:
Un 1/5 comptant,
Un 1/5 à un an,
Un 1/5 à deux ans,
Un 1/5 à trois ans.
Un 1/5 à quatre ans,
En billets tirés à la satisfaction du soussigné et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

On peut se procurer des cartes litographiées de Pensacole et des pays environnans dans la Georgie et l'Alabama, en s'adressant aux personnes suivantes:
James H. Leverich—Nouvelle Orléans.
Fuller, Garner & Co—Mobile.
Hon S. Oliver, comité de Conecuh—Alabama.
Geo. Whitman—Montgomery.
Col. Lane, Limestone county—Alabama.
Cap. Otis Dyer, Tuscaloosa—Alabama.
Maitre de poste, Natchez Mississipi.
Geo. A. Norros, Columbus Georgie.
Davis & Brooks et S V S Wilder—New York.
A. G. Jaudon—Philadelphie.
WM. H. CHASE,
9 nov—3ps Agent du Pensacola Land Company.

LATASTE & BRULATOUR offrent à vendre, en debarquement de la Cécilia, de Nantes:
50 caisses fruits et conserves alimentaires de J. Colin,
20 barils vinaigre blanc,
200 paniers Guignolet,
10 paniers vin mousseux de Saumur,
En débarquement du Talma, venant de Bordeaux.
400 caisses fruits à l'eau de vie,
120 caisses do en paubans et bouteilles,
100 barriques vins rouges fins,
80 petits tierçons vin blanc,
700 caisses vin rouge,
150 caisses vin blanc Sauterne et Barsac,
40 barils vinaigre,
150 caisses liqueurs surfines,
10 pipes eau de vie, } de la marque J J Dupuy
10 tierçons eau de vie, }
70 paniers Champagne,
200 paniers anisette en 4 boucauts,
5 caisses eau de vie d'Andaye,
50 caisses pruneaux secs,
500 fromages, croute rouge, dite tête de mort,
5 caisses fruits cristalisés,
18 dames-jeanne dragées,
40 do brides,
3 barils Emery.
11 manteaux de cheminée en marbre,
1 caisse limes d'Allemagne,
1 do graines de jardinage
2 barils légumes secs,
1 caisse filets de chasse,
1 caisse mouchoirs batiste,
85 douzaines de Gants,
1 caisses parfumeries,
50 douzaines Eau de Cologne, 6 dec—10

$25 de Récompense
Seront données à celui qui arrêtera et conduira à la geole la griffonne MARIE, ou *America*. Elle a longtems appartenu à Mr Marcelin Bonnabel, et est principalement connue sous ce dernier nom. Elle a une figure riante, un signe à côté de la narine gauche, une cicatrice ovale au côté gauche du col, le bout du grand doigt de sa main gauche est aussi cicatrisé. Elle a été vue plusieurs fois la semaine dernière dans les environs du bassin Carondelet. Les capitaines de navires et autres personnes sont prévenus de ne pas la recevoir, à moins d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
S'adresser au No 38, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Conti. 6 dec—3

Dix Piastres de Récompense.
Seront données à celui qui logera dans une des geoles de l'Etat, ou ramènera chez la soussignée, la négresse LAISA, coiffeuse très connue en cette ville. Elle est âgée d'environ 24 ans, taille ordinaire, peau rouge, grosses lèvres, manquant de dents de devant. Les capitaines de navires, embarcations &c. sont priés de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois. LAIS BERTONNEAU,
5 dec—3 No 143 rue Ste Anne

25 Piastres de Récompense.
PARTI marron de chez la soussignée, il y a trois semaines, le mulâtre JESSY, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, parlant anglais et français. Il a une cicatrice sur le front, et le regard en dessous; il est d'une forte constitution.
Les capitaines de navires et autres, sont prevenus de ne pas lui donner asyle sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.
La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera en prison ou le conduira rue St. Louis, no. 153.
3 dec—10 L. T. HURTUBISE.

Parti marron de chez le soussigné le griffe nommé THOM, âgé d'environ 30 ans, taille de cinq pieds, forte constitution, figure un peu rouge et ramassée; nez relevé; il est à présumer qu'il cherchera à s'embarquer à bord de quelque navire ou steamboat, s'étant évadé de cette manière. Une récompense de vingt cinq piastres sera donnée à quiconque le ramènera chez moi ou à un des geoles de la ville.
Les capitaines de navires et steamboats sont prévenus de ne point recevoir ledit griffe sous peine d'être poursuivie avec toute la rigueur des lois.
3 dec—7 M. NICAUD.

$10 DE RECOMPENSE
PARTI marron de chez le soussigné, le 3 du courant, le mulâtre nommé BARNET, parlant anglais et français, taille de 5 pieds environ, yeux gris, petits favoris roux, cheveux crêpus. La susdite récompense sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état ou le mènera au propriétaire.
Les capitaines de navires, embarcations etc., sont priés de ne pas le recevoir sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
15 nov☞ F EDMOND FAZENDE.

$20 DE RECOMPENSE
PARTI marron du navire Hermitage, le mulâtre nommé *Wm. Henry Sampson*, il a la peau claire, taille de 5 pieds, 8 à 9 pouces; il est très actif et se tient proprement. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle. Il a volé plusieurs objets à bord. S'adresser au capitaine Sturgess, dudit navire ou à
BAILEY & ABBOTT,
1 déc—☞ rue Bienville No. 14
N. B. On est prévenu de ne point donner asyle audit mulâtre.

LE soussigné offre à vendre en déchargement du navire Talma, de Bordeaux.
100 caisses fruits à l'eau de vie,
60 do liqueurs superfine,
20 do do en demi bouteilles,
70 demi barriques vin blanc de grave,
50 caisses vin muscat de Frontignan,
10 do saucissons de Boulogne,
200 paubans fruits cristalisés,
10 demi pipes eau de vie eau de vie Cognac, fine champagne,
10 quarts de pipes eau de vie do. fine champagne,
10 barils de 30 gallons do do do
10 demi pipes cognac, A. Dussaut jeune,
10 quarts de pipes do do do
10 demi pipes cognac, 3e preuve, do
10 quarts de pipes do
DUSSAUT fils ainé,
5 dec rue Toulouse, No 9.

EAU DE VIE ET VINS.
10 Demi pipes eau de vie de Champagne, vieux,
250 caisses vin rouge, St. Julien,
20 do do St. Emillion 1827,
20 do do St. Estèphe 1831,
20 do do Chateaux Margaux 1833,
20 do do Lafitte 1828,
20 do do Latour 1831,
10 do do Vin Muscat,
5 demi barriques de Sherry, de la marque 'Duff. Gordon & Co.
5 do do Vin Oporto, de Buomester & Frères,
2 caisses de vieux Madère première qualité et de la marque de "Phelps, Phelps & Laurers" 3 douzaines chaque, reçus dernièrement et à vendre par
J. DE BROT,
5 dec Vieille Levée, No 40

VIN Muscat, Huile, Amandes &c—Reçu par les soussignés et en débarquement du brick Roxbury, capitaine, Page de Marseille. 300 caisses muscat Frontignan, grandes bouteilles blanches; 100 de vieux muscat Lunel; 300 paniers huile surfine de Plaignol et de Poesel; 300 demi paniers du des mêmes; 10 balles amendes à la dame; 6 jarres do sans coque; 1 do do amères; 2 do fruits crystallisés; 2 do nougat blanc et rose; 8 caisses de macarons et croquignoles en bocaux; 50 do eau de fleurs d'oranger triple; 200 caisses capres, cornichons, olives, anchois, & variantes; 10 do sardines à l'huile; 50 do liqueurs assorties; 20 do absynthe; 10 do maraschino; 25 caisses curaçao; 25 caisses fruits à l'eau de vie; 4 do marrons réis. CARRIERE. DARAN & Co.
5 dec 11 & 15 rue St. Louis

300 Barils Charbon, à vendre par des quantités convenables aux acheteurs. S'adresser au no. 158, rue Toulouse. 2 déc—☞

Ventes à l'Encan.

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu, mercredi 7 du courant, à midi précis, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis.

Une jolie terre, divisée en lots d'un arpent chaque, de face sur 40 de profondeur, située dans la paroisse de Plaquemines à environ 11 lieues de la ville; cette distance sera diminuée au moins de 10 milles, quand on aura mis en opération le Rail Road projeté de la Nouvelle Orléans, au détour, de l'autre côté du fleuve Hancockville forme la limite supérieure de cette propriété et à la ligne intérieure est bornée pat l'habitation sucrerie de M. Wederstrandt.

L'entretien des levées est fort peu de chose, en raison du cours du fleuve à cet endroit, et les chemins nexcessitent peu de réparations.

La vente de cette proprié é, réclame l'attention des spéculateurs, en raison des avantages qu'elle leur offre, 1ère. celui de diviser en terrains pour la continuation de Hancockville et en suite pour le commerce de bois, cette terre étant extrêmement bien boisée; on y trouve en quantité de Chêne, Frêne, et autres bonne qualités de bois de chauffage, on peut aussi avec facilité se procurer du cipres pour planchers, bardeaux....etc.

Le sol est très fertile et convient à toutes cultures.

Le Rail Road projeté sur la Terre aux Bœufs qui sans doute, avant longtemps, sera en opération, devra nécessairement augmenter considérablement la valeur de cette propriété, qui ne le cède en rien à aucune autre, pour des résidences d'été, biens de campagnes etc et aussi très avantageux par l'exploitation du bois à bruler qui est hors de prix dans ce moment ci; ☞et si l'on considère le lac Borgne qui se trouve au nord de la dite propriété, et à une petite distance du fleuve, et les améliorations qu'on est sur le point d'y faire, de combien cette propriété n'acquiera elle pas d'importance et de valeur aux yeux des personnes qui savent apprécier justement les hautes destinées à la quelle la Nouvelle Orléans est appelée, par sa position topographique qu'on ne peut lui disputer.

Parmi les autres avantages qu'a cette propriété, il y a un grand Bayou derrière cette propriété qui conduit à la rivière au Chêne, qui est aussi profond pour de grandes embarcations ou goëlettes, et avec un faible débours, un canal pourrait y être construit, afin de faciliter les transports de marchandises ou produits de l'extérieur et de l'intérieur.

Conditions.—4, 8 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente chez W. Boswell notaire public aux frais des acquéreurs; aussi à leurs frais de se faire mettre en possession.—Un escompte de dix pour cent sera alloué à ceux qui paieront comptant

Les actes de vente doivent être passés dans les 10 jours qui suivront le jour de la vente, autrement, les lots ainsi vendus, seront offerts en vente pour compte et risque des acquéreurs, sans autres avis préalables.
2 dec

PAR M. BARNETT, Sr.
VENDREDI, deuxième jour du mois de janvier mil huit cent trente sept, à midi, à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en vertu d'une commission de John Dutton, juge de paroisse, dans et pour la paroisse d'Iberville, dans cet état, et conformément à un décret de la cour de preuves, dans et pour ladite paroisse d'Iberville, date du quatorze novembre 1836 il sera exposé en vente publique, pour compte de la succession de Martin Imbaux et Irène Joly, décédés, la propriété suivante:

Un certain lot de terre situé dans la Nouvelle Orléans, rue du Cirque, mesurant vingt sept pieds six pouces de face à ladite rue du Cirque sur quatre vingt douze pieds six pouces de profondeur, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui en dépendent comme il appert sur le plan qui sera exhibé à la Bourse le jour de la vente.

Conditions—Un tiers payable dans tout le mois de mars; dix huit cent trente sept piastres et un tiers, dans tout le mois de mars 1838, dix huit cent trente-huit piastres et un tiers, dans tout le mois de mars 1839 en billets endossés à la satisfaction du tuteur des mineurs, et payables à la Banque de l'Union de la Louisiane à la Nouvelle Orléans, et garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement à l'échéance, les billets porteront intérêt de $10 pour cent par an jusqu'à ce qu'ils aient été payés. L'acte de vente pardevant Jh Cuvillier, not pub aux frais de l'acheteur. 29 nov—3ps.

PAR J. B. BLACHE
IL sera vendu jeudi, 8 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Un nègre créole nommé Joseph, parfait confiseur, appartenant à Mr. A. Lacouture qui se dispose à partir pour France.
Conditions, à la vente. 2 dec

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu mercredi, 7 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour clore un compte: 65 paniers de vin de Champagne, en comte bouteilles, d'une qualité supérieure. 2 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Succession de Stiphtoe Blackwell
PAR ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, et sous la direction de l'exécuteur testamentaire de feu Stiptoe Blackwell.

Il sera vendu le lundi, 26, décembre prochain, à l'arcade de Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, à l'heure de midi précis.

Un ilet entier, situé au faubourg Livaudais, borné par les rues Apollon, Bacchus, *First and Second* rues. Le dit ilet est entouré en pieux, mesure 300 pieds de face aux rues First et Second, et 250 aux rues Apollon et Bacchus, et est divisé en 20 lots.

Conditions—Six, douze, et dix huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public aux frais des acquéreurs:—Aussi, de se mettre en possession à leurs frais par le voyer du lieu.

Un plan de cette propriété sera exposé à l'arcade avant la vente. 21 nov

PAR M. BARNETT Sr. et H. DOMINGON.
IL sera vendu le Jeudi 15 décembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett, la superbe propriété connue sous le nom de la **Terre haute**, s'étendant depuis la rue des Ursulines, la rue d'Orléans, le Canal Carondelet, la rue du Canal jusqu'à la rue de la Commune. Les améliorations immenses qui se font dans le faubourg Tremé et la beauté de cette terre, sont de sûrs garants de la prospérité que doit atteindre cette portion de la 1ère. Municipalité.

Conditions: un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les actes de vente seront passés devant Octave de Armas, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 8 nov

PAR JOSEPH LE CARPENTIER
IL sera vendu mardi, 3 janvier 1837, à midi précis, à la Bourse, encoignure St. Louis et Chartres, en vertu de l'ordre de la cour de paroisse, en date du 6 fevrier 1836, et à la requête des syndics des creanciers de W. T. Thompson et W T Thompson & Co les propriétés suivantes:

Trois lots de terre situés dans la paroisse Washington dont suit la description.

1. Un lot de terre mesurant 640 arpens plus ou moins, ainsi qu'il est designé au livre A, pages 219 et 220. No. 641, en l'étude du juge de paroisse C Warner, agissant comme notaire.

2 Un lot de terre mesurant 640 arpens, plus ou moins, ainsi qu'il est designé au même livre page 220, no 642.

3. Un lot de terre mesurant 640 arpens plus ou moins, ainsi qu'il est désigné au susdit livre A page 219, no 640.

Ces trois lots de terre seront vendus conformément à l'acte de vente passé pardevant L T Caire, notaire public, à la date du 12 février 1831, dont copie est déposée entre les mains des syndics, rue Royale no 17.

4 Cinquante et un lots de terre, chacun de 3615—(english acres) conformément aux cinquante et un certificats sous les nos. 1203 à 1253 inclusivement délivrés par l'association connue sous le nom de "New Arkansas & Texas Land Company."

Les propriétés susdécrites seront vendues sans aucunes garanties quelconques. Les titres seront transférés aux acquéreurs qui se feront mettre en possession à leurs frais

Conditions: Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction; portant un intérêt à raison de 8 pour cent par an à compter du jour de la vente.

Les actes de vente seront passés par W Boswell aux frais des acquéreurs. 2 dec

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu vendredi, 9 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

Un terrain situé rue des Remparts, entre les rues Dumaine et St. Philippe, ayant, mesure français, 30 pieds de face à la rue des Remparts sur 90 pieds de profondeur, et plus s'il s'en trouve, ensemble les edifices y construits, consistant en une maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, composée de quatre appartemens, deux cabinets et une galerie, une cuisine en briques, à étage, composée de six pièces dont trois à feu, une autre cuisine briquetée entre poteaux, latrines doubles en briques, cour carrelée, &c.

Conditions: Moitié comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement

L'acte de vente par H. Pédesclaux, notaire public.
2 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Superbes ventes de meubles à l'encan.
Vente sans réserve.
JEUDI prochain, 8 du courant, à 10 heures du matin, très précises, rue de la Vieille Levée, entre les rues St. Louis et Toulouse, maison de M. E Fortier, il sera vendu les meubles meublans ladite maison, la plus grande plus grande partie desquels ont été sauvés dans le dernier incendie, et appartiennent au superbe établissement que tenaient mesdames Rigaud & Griffon; les meubles, à quelques exceptions près, sont en bon état, et ceux qui tiennent des maisons publiques comme particulières auront une bonne occasion de se procurer dans ce genre les articles dont ils peuvent avoir besoin, comme lits, sideboards, tables à diner, linges de tables, couteaux et fourchettes, tables de nuit, chaises, armoires, glaces, sofas, pendules et une grande quantité d'autres articles, &c.
Conditions: comptant. 3 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Superbes ventes de linge fait, à l'encan.
JEUDI prochain, 8 du courant, à dix heures du matin, il sera vendu à leur encan, rue St. Louis no 20, un grand assortiment de valeur en linge fait, reçu tout récemment de New York, et confectionné pour un des premiers magasins de linge fait de cette ville, consistant en habits et levites nègres de première qualité: pantalons de casimir de Londres, draps noirs et en couleurs; pantalons assortis, drap en velours et gilets de merinos, chemises de toile fine, caleçons de flanelle, chemises de coton, de avec le devant en toile fine.

☞Aussi, 200 habillemens complets pour nègres; faits de kerseys, gilets, pantalons et capotes de couvertes, etc. 3 dec

Mairie de la Nlle. Orléans.
Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Première Municipalité, avis est donné que, jeudi, 8 Décembre prochain, à 4 heures de l'après midi, dans le terrain de la ville, en face des nouvelles prisons, rue d'Orléans, il sera vendu à l'encan, divers matériaux, tels que carreaux, cadres de portes et fenêtres, perches, &c.
Conditions, au moment de la vente.
30 nov D. PRIEUR, Maire

A VENDRE—Un comptoir de magasins,
6 dec PEET & NORTH, 15 rue Chartres.